

**Procès-verbal de quatorzième séance ordinaire du conseil d'administration du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) du Saguenay-Lac-Saint-Jean, tenue le mercredi 24 mai 2017 à Roberval.**

Présent   ■ Absence motivée    Absence non motivée

■ M. Christian Baron	<input checked="" type="checkbox"/> Mme Christiane Bérubé	<input checked="" type="checkbox"/> Mme Denyse Blanchet
■ M. Dominique Bouchard	<input checked="" type="checkbox"/> M. Martin Côté	■ Mme Denyse Côté-Dupéré
■ Mme Bibiane Courtois	<input checked="" type="checkbox"/> Mme Martine Couture, pdg	<input checked="" type="checkbox"/> M. Laurent-Paul Dallaire
<input checked="" type="checkbox"/> Mme Guylaine Dubé	■ M. Dominic Dufour	■ M. Mauril Gaudreault
<input checked="" type="checkbox"/> Mme France Guay, prés.	<input checked="" type="checkbox"/> Mme Marie-Hélène Larouche	<input checked="" type="checkbox"/> M. Jean Lemieux
<input checked="" type="checkbox"/> M. Paul JR Marchand	■ M. Fabien Simard	■ M. Jean-Claude Sonier
<input checked="" type="checkbox"/> M. Michel Truchon	<input checked="" type="checkbox"/> M. Guy Verreault	

Mme Marie-Josée Tremblay, adjointe au conseil d'administration

**Ordre du jour**

1. Ouverture de la séance et constat du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux
4. Affaires découlant des procès-verbaux
5. Information de la présidente-directrice générale
6. Information de la présidente du conseil d'administration
7. Affaires du conseil d'administration
  - 7.1 Démission au conseil d'administration
  - 7.2 Suivi des comités du conseil
    - 7.2.1 Comité de vérification
    - 7.2.2 Comité de gouvernance et d'éthique
    - 7.2.3 Comité de révision
    - 7.2.4 Comité de vigilance et de la qualité
  - 7.3 Comité consultatif Maria-Chapdelaine
8. Qualité des soins et des services
  - 8.1 Comité des usagers du Centre intégré (CUCI)
9. Présentations
  - 9.1 Offre de service de la Direction qualité, évaluation, performance et éthique (DOEPE)
10. Affaires financières, matérielles, immobilières et informationnelles
  - 10.1 Présentation budget 2017-2018
    - 10.1.1 Correction au procès-verbal du 15 mai 2017
  - 10.2 Adoption des plans de conservation Maintien des actifs (PCFI), Équipement et du mobilier (PCFM) du Centre d'hébergement St-François
  - 10.3 Autorisation de signature du bail - Point de service mission CLSC, La Doré
  - 10.4 Équipement médical - Financement assuré par les fondations
  - 10.5 Plan de conservation et de fonctionnalité immobilière (PCFI) - Volet Rénovation fonctionnelle mineure
11. Agenda de consentement
  - 11.1 Demande de statut pour résidents
  - 11.2 Nouvelles candidatures, modifications de statut ou privilèges et départs du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens

- 11.3 Création du Service de biochimie médicale au sein du Département de médecine spécialisée
- 11.4 Remplacement de la directrice de la protection de la jeunesse
- 11.5 Remplacement des vacances de la directrice de la protection de la jeunesse
- 11.6 Autorisation de signature un contrat de changement de statut d'une sage-femme et deux contrats pour des remplacements de vacances
- 11.7 Renouvellement des privilèges en recherche au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean
12. Divers
13. Correspondances
14. Prochaine séance ordinaire
15. Période de questions du public
16. Huis clos
  - 16.1 Évaluation de la rencontre et retour sur la dernière évaluation
17. Levée de la séance

## 1. Ouverture de la séance et constat du quorum

Mme France Guay, présidente et Mme Martine Couture, présidente-directrice générale, souhaitent la bienvenue au public et aux membres du conseil d'administration. Le quorum étant constaté, la présidente déclare la réunion ouverte à 19 h 18.

## 2. Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout du point 10.1.1 : Correction au procès-verbal du 15 mai 2017.

## 3. Adoption de procès-verbaux

Les procès-verbaux des 5 et 20 avril 2017 ainsi que du 4 mai 2017 sont acceptés à l'unanimité. Celui du 15 mai 2017 est adopté avec une correction à la page 3 portant sur les activités entreprises pour la réalisation des mesures de redressement totalisant 6.6 M\$ au lieu de 3.9 M pour l'exercice 2017-2018.

## 4. Affaires découlant du procès-verbal

Aucun suivi n'est effectué à cette rencontre.

## 5. Information de la présidente-directrice générale

La présidente-directrice générale informe de deux sujets d'actualité.

- Suivi des indicateurs : niveaux de soins alternatifs (NSA), urgences et hébergement.
- Forum sur les meilleures pratiques en soutien à domicile qui se tiendra à Montréal les 25 et 26 mai 2017, lequel peut être suivi en direct ou en rediffusion.

## 6. Information de la présidente du conseil d'administration

La présidente du conseil d'administration fait état de ses activités depuis la dernière rencontre. Elle mentionne notamment sa visite à la maison des naissances le 5 mai dernier ainsi que l'événement « En route pour le centenaire de l'Hôtel-Dieu de Roberval » afin de souligner le 100<sup>e</sup> anniversaire de l'hôpital Hôtel-Dieu de Roberval et des religieuses hospitalières de la Miséricorde de Jésus arrivées à Roberval en 1918.

## 7. Affaires du conseil d'administration

### 7.1 Démission au conseil d'administration

La présidente du conseil d'administration a reçu la démission de M. Dominic Dufour à titre de membre du conseil d'administration du CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, en date du 26 avril 2017. M. Dufour était président de la Fondation Équilibre du Saguenay-Lac-Saint-Jean et membre observateur désigné par les fondations associées au CIUSSS.

Suite à une démission et conformément à l'article 20 de la Loi 10, cette vacance doit être comblée par résolution du conseil d'administration, dans le cas d'un membre désigné, pourvu que la personne visée par la résolution possède les qualités requises pour être membre au même titre que celui qu'elle remplace. Des démarches pour pourvoir ce poste vacant seront entreprises.

CONSIDÉRANT la démission de M. Dominic Dufour à titre de membre du conseil d'administration du CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean reçue le 26 avril 2017.

**CA-13-2017-318** Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité d'accepter la démission de M. Dominic Dufour.

### 7.2 Suivi des comités du conseil

#### 7.2.1 Comité de vérification

M. Jean Lemieux, président du comité de vérification, informe des dossiers traités lors de la rencontre du 12 mai dernier :

- État de situation des griefs
- État de situation de la présence au travail
- Dossiers de la Direction de la logistique et des services techniques
  - Plan de conservation – rénovations fonctionnelles
  - Allocation d'espaces – bail CLSC de La Doré
  - Équipements médicaux – financement par les fondations
- Adoption du budget détaillé 2017-2018

#### 7.2.2 Comité de gouvernance et d'éthique

Mme Christiane Bérubé, présidente de ce comité, informe que la prochaine rencontre se tiendra le 29 mai prochain. Elle mentionne que les résultats d'évaluation présentés lors du lac-à-l'épaule du 26 avril dernier serviront à l'élaboration du plan d'action et de formation pour la prochaine année.

#### 7.2.3 Comité de révision

Mme Christiane Bérubé, présidente, informe que depuis la dernière rencontre du conseil d'administration, quatre demandes ont été traitées et une nouvelle demande a été reçue.

#### 7.2.4 Comité de vigilance et de la qualité

Aucune rencontre du comité de vigilance et de la qualité n'a eu lieu depuis le dernier conseil d'administration. La prochaine rencontre se tiendra le 26 juin 2017.

#### 7.2.5 Comité consultatif Maria Chapdelaine

Mme Martine Couture, présidente-directrice générale, mentionne que les suivis ont été faits auprès des personnes concernées de la Direction du programme soutien à l'autonomie des personnes âgées.

## 8. Qualité des soins et services

### 8.1 Comité des usagers du Centre intégré (CUCI)

Aucun suivi à effectuer.

## 9. Présentations

### 9.1 Offre de service de la Direction qualité, évaluation, performance et éthique (DOEPE)

M. Gilles Gagnon, président-directeur général adjoint et directeur qualité, évaluation, performance et éthique, est invité à présenter l'offre de service de la DOEPE.

La DOEPE est en relation avec trois directions du MSSS qui se partagent les responsabilités des volets qualité, performance et système de gestion LEAN. Il existe une Table ministérielle sur la qualité et la sécurité des soins et des services pour traiter plusieurs mandats qui relèvent de la DOEPE soient la qualité (agrément, gestion des risques), l'évaluation et l'éthique. Le MSSS confie aux DOEPE quelques responsabilités ne pouvant pas être exercées par d'autres directions, notamment pour les activités relatives à l'évaluation.

La DOEPE offre des services de coordination, d'accompagnement et de développement des compétences dans les domaines relevant de son mandat. La DOEPE accompagne notamment l'ensemble des directions dans le déploiement du système de gestion intégrée des risques, la démarche d'agrément, le partenariat et la collaboration patient, l'éthique et le système de gestion en amélioration continue LEAN

## 10. Affaires financières, matérielles, immobilières et informationnelles.

### 10.1 Présentation du budget 2017-2018

M. Michel Martel, directeur des ressources financières, est invité à présenter le budget 2017-2018. Il mentionne que la Direction des ressources financières a débuté les travaux en décembre dernier afin de préparer un budget représentatif de la réalité actuelle de l'établissement.

Tout au long du processus budgétaire, la Direction des ressources financières a maintenu à jour un état de l'évolution du résultat (déficit) afin de s'assurer de l'équilibre budgétaire à la fin du processus. Chaque direction de l'organisation a identifié un ensemble de mesures de redressement qui sont contenues dans un portefeuille. L'information a été communiquée de façon statutaire au comité de la haute direction.

La Direction des ressources financières a présenté au comité de vérification en séance régulière du 12 mai 2017 le budget détaillé 2017-2018 qui a été approuvé par la suite au conseil d'administration en séance spéciale le 15 mai 2017.

Il présente les principaux éléments du budget détaillé, soit :

- Taux d'indexation de 1,35 % pour tenir compte de l'évolution des coûts liés à l'indexation des salaires, à la progression du personnel dans les échelles salariales et à la variation du coût des parts de l'employeur;
- Taux d'indexation de 1,4 % pour les dépenses des RI-RTF;
- Un montant de 996 600 \$ pour des dépenses autres que salariales (équivalent à 0,7 %) calculé selon une approche populationnelle d'allocation des ressources par programmes-services;
- Montant relatif à l'indexation spécifique pour les médicaments : 271 600 \$;

- Les ajustements récurrents et non récurrents liés aux activités du projet Optilab des établissements serveur;
- Taux d'indexation de 0,7 % destiné au financement des organismes communautaires.

Le budget prend en considération l'ensemble des indexations reçues ainsi que le plan d'équilibre budgétaire adopté.

Le budget initial prévoit l'équilibre budgétaire :

- En tenant compte d'une aide non récurrente du MSSS de 6 098 400 \$ pour le soutien aux mesures de redressement;
- En tenant compte de l'utilisation du surplus cumulé non affecté pour un montant de 1 950 343 \$;
- En tenant compte de la portion résiduelle des mesures d'optimisation de 2016-2017 évaluées à 6,4 M\$;
- En tenant compte de la réalisation des mesures de redressement 2017-2018 inscrites au portefeuille de l'organisation, d'une valeur annualisée de 9 M\$, dont le rendement 2017-2018 s'élève à 6.6 M\$. L'évaluation clinico-administrative démontre qu'il n'y a pas d'impact sur l'organisation des services ni sur l'accès aux services et que les mesures ne contreviennent pas à une norme aux directives ministérielles ou gouvernementales et qu'il est légitime de procéder sans délai.
- En tenant compte que le taux d'indexation de 1,35 %, en raison de l'évolution des coûts liés à l'indexation des salaires, à la progression du personnel dans les échelles salariales et à la variation du coût des parts de l'employeur, représente la dépense réelle.

#### 10.1.1 Correction au procès-verbal du 15 mai 2017

M. Michel Martel, directeur des ressources financières, informe de la correction à apporter concernant les mesures de redressement totalisant 6.6 M\$ au lieu de 3.9 M\$.

M. Michel Maltais, directeur de la logistique et services techniques, présente les points 10.2 à 10.5.

#### 10.2 Adoption des plans de conservation Maintien des actifs (PCFI), Équipement et du mobilier (PEM) pour le Centre d'hébergement St-François

CONSIDÉRANT que la Direction logistique et services techniques (DLST) accompagne le centre d'hébergement St-François à l'identification des besoins immobiliers et à l'élaboration des priorités à retenir, et ce, pour une période de 3 ans;

CONSIDÉRANT que les projets retenus par le Centre d'hébergement St-François respectent les obligations du MSSS.

**CA-13-2017-319** Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité d'accepter les plans triennaux 2016-2017 du Centre d'hébergement St-François tels que présentés.

#### 10.3 Autorisation de signature du bail - Point de service mission CLSC, La Doré

CONSIDÉRANT que le point de service de la mission CLSC est requis pour le territoire de La Doré;

CONSIDÉRANT que l'autorisation du conseil d'administration du CIUSSS est exigée par le MSSS;

**CA-13-2017-320** Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité d'accepter la location d'espaces à La Doré pour les services de proximité du CIUSSS selon les paramètres proposés soient : 61 m2, 7 800\$/an, bail annuel renouvelable du 1<sup>er</sup> juin 2017 au 31 mai 2018.

#### 10.4 Équipement médical - Financement assuré par les fondations

CONSIDÉRANT que les équipements financés par l'entremise des fondations ont été priorisés par le comité de priorisation;

CONSIDÉRANT que les directives ministérielles et le cadre législatif exigent une autorisation du conseil d'administration.

**CA-13-2017-321** Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité d'accepter la liste d'équipements telle que présentée dont le financement est assuré par la Fondation de l'Hôpital de la Baie des Ha! Ha!, le Fonds de dotation Santé Jonquière inc., la Fondation de l'Hôtel-Dieu d'Alma et la Fondation du Domaine-du-Roy santé et services sociaux pour une somme totale de 668 195\$

#### 10.5 Plan de conservation et de fonctionnalité immobilière (PCFI) - Volet Rénovation fonctionnelle mineure

CONSIDÉRANT que l'exercice de priorisation a été effectué par un comité de sélection;

CONSIDÉRANT que la liste des projets de rénovation fonctionnelle mineure a été approuvée par le comité de vérification le 12 mai 2017.

**CA-13-2017-322** Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité d'accepter les projets de rénovation fonctionnelle mineure retenus pour financement à même les enveloppes décentralisées des années 2016-2017 et 2017-2018 tels que présentés.

### 11. Agenda de consentement

Dr Donald Aubin, directeur des services professionnels, présente les points 11.1 à 11.4

#### 11.1 Demande de statut pour résidents

CONSIDÉRANT le règlement sur l'organisation et l'administration des établissements (art. 88-93);

CONSIDÉRANT la résolution #CE28-20170515-36 du conseil exécutif du CMDP exprimant une opinion favorable à ces demandes de statut de résident.

**CA-13-2017-323** Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité d'accorder le statut de résident aux médecins inscrits au tableau suivant dans la discipline et la période qui y sont mentionnées.

NOM DU CANDIDAT	SPÉCIALITÉ	SITE	DATES
Valiquette, Anne-Sophie	Urologie	Chicoutimi	2017-04-10 au 2017-06-30
Raza, Hina	Pédiatrie	Chicoutimi	2017-04-10 au 2017-05-07
Beauregard, Marie-Ève	Santé communautaire	Chicoutimi	2017-05-08 au 2017-06-30
Grenon-Girard, Anne-Sophie	Médecine dentaire	Chicoutimi	2017-05-15 au 2017-06-08
Mercier, Myriam	Médecine dentaire	Chicoutimi	2017-05-15 au 2017-06-08
Muhosa Butoke, Christian	Soins intensifs	Chicoutimi	2017-05-05 au 2017-06-04
Proulx, Michaël	Gastro-entérologie	Chicoutimi	2017-05-08 au 2017-06-04
Carbonneau, Caroline	Orthopédie	Alma	2017-04-09 au 2017-05-05
Boileau, Xavier	Radiologie	Chicoutimi	2017-06-05 au 2017-06-30
Meunier, Francis	Chirurgie plastique	Chicoutimi	2017-06-05 au 2017-06-30
Rochefort-Beaudoin, Cloé	Pédiatrie	Chicoutimi	2017-06-05 au 2017-06-30

## 11.2 Nouvelles candidatures, modification de statut ou privilèges, départs et retraites de membres du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP)

CONSIDÉRANT la Loi sur les services de santé et les services sociaux (LSSSS) (articles 254 et 255);

CONSIDÉRANT le Règlement de régie interne du CMDP adopté par le conseil d'administration du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) du Saguenay-Lac-Saint-Jean le 17 février 2016;

CONSIDÉRANT le point 3.4.4 du Règlement de régie interne du CMDP qui stipule que le statut et les privilèges sont renouvelés pour une durée maximale de trois ans et minimale de deux ans, à moins que la demande de renouvellement ne vise une durée inférieure à deux ans;

CONSIDÉRANT les demandes de statut et de privilèges, les demandes de modifications de statut et de privilèges, les avis de départ ou de retraite de la part des médecins, dentistes et pharmaciens concernés;

CONSIDÉRANT l'engagement par écrit des médecins, dentistes et pharmaciens de l'établissement à respecter les obligations rattachées à l'octroi de leur statut et de leurs privilèges conformément au Règlement de régie interne du CMDP;

CONSIDÉRANT le point 3.8 du Règlement de régie interne du CMDP qui stipule qu'un médecin ou un dentiste doit demander un congé sabbatique ou de service s'il a l'intention de s'absenter pour une période de plus de deux mois, et que cette demande doit être faite quatre mois avant la date prévue de congé;

CONSIDÉRANT la résolution #CE28-20170515-35 du conseil exécutif du CMDP exprimant une opinion favorable à ces octrois et modifications de statut et privilèges.

**CA-13-2017-0324** Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité d'accepter les nominations des nouveaux membres telles que présentées (jusqu'au 31 mars 2018 pour les médecins spécialistes et les dentistes);

D'accepter les modifications de privilèges des membres telles que présentées (jusqu'au 31 mars 2018 pour les médecins spécialistes);

D'accepter les départs et les retraites tels que présentés;

D'accepter les avis d'absence des membres tels que présentés;

D'accepter le renouvellement de privilèges du membre tel que présenté;

D'accepter les renouvellements de permis restrictif des membres tels que présentés.

### **11.3 Création du Service de biochimie médicale au sein du Département de médecine spécialisée**

CONSIDÉRANT que l'arrivée d'Optilab a nécessité la création du Département de laboratoire biomédical regroupant les membres de trois régions pour les activités de laboratoire, soit le Saguenay-Lac-Saint-Jean, la Côte-Nord et le Nord du Québec;

CONSIDÉRANT que les membres des autres régions qui font partie de ce département demeurent sous l'autorité de leur établissement respectif en ce qui a trait à leurs activités cliniques;

CONSIDÉRANT que des membres de l'ancien Département de biologie médicale exercent sur le plan clinique et se retrouvent sans service;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité exécutif du CMDP lors de sa réunion du 15 mai 2017.

**CA-13-2017-0325** Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité de procéder à la création du Service de biochimie médicale au sein du Département de médecine spécialisée du CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

M. Marc Thibeault, directeur général adjoint et directeur du programme jeunesse, présente les points 11.4 à 11.6.

### **11.4 Remplacement de la directrice de la protection de la jeunesse**

CONSIDÉRANT que Madame Sonia Boivin a quitté ses fonctions de DPJ;

CONSIDÉRANT que Madame Caroline Gaudreault occupe par intérim le poste de DPJ depuis le 10 mai 2017;

CONSIDÉRANT qu'une personne doit être autorisée à agir au nom de la DPJ en l'absence de celle-ci;

CONSIDÉRANT que Madame Geneviève Poitras, chef de service à l'accès centralisé et contrevenance, détient les compétences et les connaissances requises de la DPJ.



**CA-13-2017-0326** Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité d'accepter que Madame Geneviève Poitras puisse agir à ce titre en l'absence de la directrice de la protection de la jeunesse.

#### **11.5 Remplacement des vacances de la directrice de la protection de la jeunesse**

CONSIDÉRANT que Mmes Gaudreault et Poitras ont des vacances autorisées et sont absentes simultanément du 5 au 27 août 2017 inclusivement ;

CONSIDÉRANT que Mme Sonia Boivin a déjà agi à ce titre.

**CA-13-2017-0327** Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité d'accepter que Madame Sonia Boivin puisse agir à titre de directrice de la protection de la jeunesse du 5 au 27 août 2017 inclusivement.

#### **11.6 Autorisation de signature un contrat de changement de statut d'une sage-femme et deux contrats pour des remplacements de vacances**

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de consolider les effectifs au sein des services de sages-femmes du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Saguenay-Lac-Saint-Jean;

CONSIDÉRANT l'article 259.2 de la LSSS : une sage-femme qui désire exercer sa profession pour un établissement doit adresser, au conseil d'administration d'un établissement qui exploite un centre local de service communautaire, une demande afin de conclure avec cet établissement un contrat de service;

CONSIDÉRANT l'article 173, alinéa 4.1 de la LSSS : le conseil d'administration doit conclure les contrats de service avec les sages-femmes;

CONSIDÉRANT l'article 225.3 de la LSSS : le conseil des sages-femmes est responsable de faire des recommandations sur les qualifications et la compétence d'une sage-femme qui adresse une demande au conseil d'administration en vue de conclure avec l'établissement un contrat;

CONSIDÉRANT la recommandation du conseil des sages-femmes.

**CA-14-2017-0328** Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité d'autoriser la signature des contrats suivants :

- Madame Laurie Morvan-Houle, et ce, pour un temps partiel régulier de 28 heures par semaine, renouvelable.
- Madame Catherine Forest, et ce, pour un temps partiel occasionnel, 28 heures par semaine pour une durée de 5 mois.
- Madame Alizée Brisebois, et ce, pour un temps partiel occasionnel, 28 heures par semaine pour une durée de 5 mois.

#### **11.7 Renouvellement des privilèges en recherche au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean**

Mme Martine Couture, présidente-directrice générale, présente la demande de renouvellement des privilèges en recherche.

CONSIDÉRANT que le CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean est un établissement public constitué par la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales (chapitre O-7.2);

CONSIDÉRANT que la Loi sur les services de santé et de services sociaux énonce que les privilèges sont octroyés par le C. A. de l'établissement;

CONSIDÉRANT que la quatrième mesure du Plan d'action ministériel en éthique de la recherche et en intégrité scientifique (1998) demande que le privilège d'exercice de la recherche soit négocié au moment du renouvellement des privilèges d'exercice dans l'établissement;

CONSIDÉRANT que le directeur de la recherche recommande d'octroyer les privilèges demandés.

CA-14-2017-0329 Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité d'octroyer aux personnes, telles que présentées, des privilèges en recherche pour les installations concernées, et ce, pour une période de trois ans à partir de la date d'octroi.

## 12. Divers

Aucun sujet.

## 13. Correspondances

Aucune correspondance n'est déposée.

## 14. Prochaine séance

La prochaine séance du conseil d'administration aura lieu le 14 juin 2017 à Jonquière.

## 15. Période de questions du public

Mme Martine Côté, présidente du syndicat des professionnelles en soins infirmiers et cardiorespiratoires – Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (SPSIC-FIQ) et porte-parole FIQ Saguenay–Lac-Saint-Jean dépose la question suivante.

Q - Concernant les mesures de redressement financier de l'ordre de 9M\$, ne serait-il pas plus avisé d'en instruire les principaux intéressés, en l'occurrence vos employés, avant d'en informer les médias? La même situation s'est produite il y a quelques années au CSSS de Chicoutimi, ce qui avait soulevé la colère de vos membres.

R - Mme Martine Couture, présidente-directrice générale, informe que les mesures d'optimisation seront présentées aux employés avant la diffusion publique, laquelle est prévue le 1<sup>er</sup> juin 2017. Des rencontres se tiendront également avec les représentants syndicaux le 31 mai 2017 afin de leur présenter certaines mesures de redressement.

Par la suite, M. Gaston Langevin, président du comité exécutif de la CSN – catégorie 2, demande s'il y aura des ajouts de ressources pour les services du programme de soutien à domicile suite au forum qui aura lieu cette semaine. La présidente-directrice générale répond qu'elle ne détient aucune information à ce sujet et rappelle l'un des principaux objectifs du MSSS pour la prochaine année, soit d'améliorer l'organisation des soins et des services offerts aux aînés.

**16. Huis clos**

Sans objet.

**17. Levée de la séance**

La période de questions étant terminée et l'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 20 h 40. La présidente remercie les administrateurs et le public de leur présence.

---

France Guay  
Présidente du conseil  
d'administration

---

Martine Couture  
Présidente-directrice générale et secrétaire du conseil  
d'administration

---

Date

---

Date